

Image not found or type unknown



Rapport d'expertise et valeur marchande du véhicule

Par **Peterpan2**, le **03/12/2021** à **05:05**

Bonjour, dans un rapport d'expertise, l'expert doit il estimer la valeur marchande du véhicule avant l'accident ? Le montant des réparations est très proche de la valeur de la voiture. J'ai une assurance "valeur à neuf ". Je peux comprendre que cette clause n'arrange pas la compagnie. Quels sont mes recours et vos conseils pour contester ce rapport rendu plus de 4 mois après le sinistre. D'avance merci de vos retours et de vos conseils

Par **Chaber**, le **03/12/2021** à **06:48**

bonjour

Est-ce le même sujet?

www.legavox.fr/forum/routier/formalites/epave-valeur-neuf-vehicule-accidente_145628_1.htm